

Communauté de communes du Pays de Saint-Flour (15)

Le pays de Saint-Flour, qui regroupe 14 communes pour une population de 10600 habitants (34 hab./km²) en 1999 (contre 12000 en 1990) , est situé dans le sud-est du Cantal, à l'intersection des monts du Cantal, du massif de la Margeride et des gorges de Truyère. Cette zone a connu jusqu'à la fin des années 90 un dépeuplement parmi les plus importants en France. La commune de Saint-Flour, qui compte à elle seule 7600 habitants, a même été placée sous tutelle de l'état en 1993 en raison d'un endettement s'élevant à 100 millions de Francs. L'impulsion a été donnée par la construction de l'autoroute A75 reliant Clermont-Ferrand à Montpellier, et la prise de conscience des élus que le territoire perdait de sa vitalité. Dans le cadre de la démarche "créer et vivre en Massif Central", le pays de Saint-Flour se positionne aujourd'hui comme un territoire pilote du Massif Central pour l'accueil de nouvelles populations. La communauté de communes, créée en 1994, ne regroupait alors que 5 communes. Elle a été portée à 14 communes en 2000, en poursuivant les efforts entrepris.

Son action en faveur du développement économique se concentre sur la création de deux zones d'activité, la mise en place de dispositifs d'aide à l'installation d'entreprises (déjà 7 entreprises parisiennes, liées à l'A75 ou à l'agroalimentaire), l'accueil de nouveaux actifs (au cas par cas pour l'instant, avant la mise en place d'un plan concerté), l'offre de services de qualité à la population et le soutien aux filières économiques locales.

Un village d'entreprises de 20000 m² va ouvrir au printemps. Un tiers de sa superficie sera consacrée à une pépinière d'entreprises. Les deux zones d'activité ont été étendues respectivement à 16 et 20 hectares et regroupent une dizaine d'entreprises développant des activités très diverses. Une troisième zone est en projet à l'horizon 2005, centrée plus spécifiquement sur la logistique et le transport nécessaires à l'A75. Ce sont 150 emplois qui sont prévus pour les trois ans à venir. Par ailleurs, un dispositif d'aide à l'acquisition de terrains et à la création d'emplois a été créé. 4 ateliers-relais sont actuellement en fonctionnement, qui permettent à la collectivité de prendre en charge la construction du bâti et l'aménagement intérieur, investissements très importants, mis ensuite à disposition sous forme de location-vente.

Dans le cadre d'une O.P.A.H., 300 logements ont été rénovés dans le canton entre 1995 et 1997, principalement à Saint-Flour, et 300 autres doivent l'être entre 2002 et 2004, sur l'ensemble des communes.

Pour enrayer l'exode des jeunes, la communauté a mis en œuvre une initiative, baptisée « place aux jeunes », qui fait de l'installation des jeunes une priorité territoriale. Il s'agit de week-end organisés en partenariat avec l'ANPE et les entrepreneurs locaux, au cours desquels les jeunes originaires de la région peuvent (re)découvrir les métiers présents et les opportunités de travail qui leur sont destinées. Cette dynamique a abouti au retour de 3 jeunes sur les 12 participants à la première session, et d'autres attendent un poste adéquat pour venir s'installer.

Contact :

Sophie Delaigue (attachée de communication de la communauté de communes)

04 71 60 56 85